



— Ville de —
Pont-Sainte-Maxence

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 17 avril 2023

- Budget 2023 –

Un budget sous le signe du dynamisme et du sérieux.

Dans un contexte national tendu et imprévisible, le conseil municipal, dans sa séance du 12 avril 2023, a décidé de :

- Ne pas augmenter la part communale de la fiscalité locale
- Ne pas augmenter les tarifs de la cantine malgré l'envolée des prix
- Continuer d'améliorer le cadre de vie de ses habitants

Ce choix politique, qui vise à préserver le pouvoir d'achat des Maxipontains, a notamment été rendu possible grâce à la gestion saine et maîtrisée des finances de la ville. En effet, malgré l'inflation, l'augmentation des taux d'intérêts et la revalorisation de la rémunération des fonctionnaires décidée unilatéralement par le gouvernement, la ville de Pont-Sainte-Maxence a su faire des choix qui lui permettent de conserver une bonne santé financière.

La ville reste donc dynamique mais sérieuse.

Dynamique car elle continuera cette année de mener une politique d'investissements majeurs. La réhabilitation et l'extension de l'école Adrien Bonnel, la construction d'une vaste aire de jeux inclusive sur le Champs-de-mars, la réfection du city stade situé rue Charles Frigaux, la reconstruction de l'aire de jeux installée rue du Stade, l'aménagement de l'esplanade de l'hôtel de ville et surtout la continuité de ses actions en matière de reprises de voiries (rues et trottoirs) pour près de 700 000 euros (contre 250 000 euros sous le mandat 2008-2014) témoignent de la volonté de la ville d'améliorer ses espaces publics et donc le quotidien de ses administrés.

Pour la première fois, la ville a budgété 100 000 euros pour l'acquisition des locaux vides pour les louer à loyer modéré afin de préserver son tissu commercial local.

Sérieuse car elle continuera de chercher des partenaires financiers pour réduire son reste à charge sur chacun de ses projets. De même, elle veillera à poursuivre la bonne gestion de ses effectifs, tout en garantissant un service public de qualité, ainsi qu'à trouver les meilleurs prestataires pour maîtriser ses coûts de fonctionnement.

Quand la mairie reçoit 100€, d'où proviennent-ils ?



QUAND LA MAIRIE DÉPENSE 100€, OÙ VONT-ILS ?

